Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 12/05/2023

VINDEMIA DISTRIBUTION CARREFOUR rappelle TRANCHES DE MORUE SURGELES 550G RIBERALVES



- Noms des modèles ou références concernés : **TRANCHES DE MORUE SURGELEES RIBERALVES 550G**
- Marque : **RIBERALVES**
- **GTIN 5601809013380 Lot 23044469 Date de consommation recommandée 12/07/2024**
- Conditionnements : **Cartons 550g surgelés**
- Date début/fin de commercialisation : **du 29/03/2023 au 11/05/2023**
- Température de conservation : **Produit à conserver au congélateur**
- Marque de salubrité : **PT B003101 P CE**
- Zone géographique de vente : **Départements : REUNION (974)**
- Distributeurs : **CARREFOUR CARREFOUR MARKET CARREFOUR CITY**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Suspicion contamination Listeria**
- Risques encourus par le consommateur : **Listeria monocytogenes (agent responsable de la listériose)**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Ne plus utiliser le produit, Rapporter le produit au point de vente, Détruire le produit.**
- Préconisation sanitaire :
 Les personnes qui auraient consommé les « produits » mentionnés ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, et des courbatures, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Des formes graves avec des complications neurologiques et des atteintes maternelles ou fœtales chez la femme enceinte peuvent également parfois survenir. Les femmes enceintes ainsi que les personnes immunodéprimées et les personnes âgées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes. La listériose est une maladie qui peut être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **lundi 12 juin 2023**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre